

MINISTRE DE L'INTERIEUR DE  
LA SECURITE ET DE LA DEFENSE  
NATIONALE

AMPLIATIONS

ORIGINAL	I	
JORD	I	
TRESOR	I	
DGF	I	VU la proclamation du 22 Décembre 1965;
CF	I	VU le Décret N°I44/PR du 24 Décembre 1965 portant formation du Gouvernement;
DP	I	
PR	4	VU le Décret N°41/PG-SGG du 16 Avril 1964 fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement;
SGG	4	
IAA	I	
MFAE	I	
MEPT	I	VU la loi N°65-20 du 23 Juin 1965 fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'Administration Publique;
S/P P.Novo	I	
S/P NATITINGOU	I	VU le Décret N°304/PG-DAI du 26 Août 1965 fixant les attributions et les prérogatives des Préfets et Sous-Préfets et déterminant les modalités d'organisation des services directement placés sous leur autorité;
PREFETS P/NOVO	I	
N.OUEST	I	
INTERESSE	2	

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Défense Nationale;

E C R E T E :

ARTICLE 1er. - M. Théophile AMOUSSOU-GUENOU, cumulativement avec ses fonctions de Préfet du Nord-Ouest, est chargé de la Sous-Préfecture de Natitingou en remplacement de M. Fidèle TIANDO appelé à d'autres fonctions.

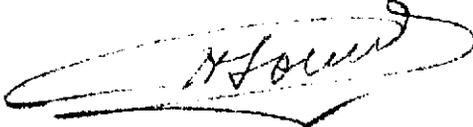
ARTICLE 2°. - M. Bertin Agossou AWADI, précédemment Sous-Préfet de Porto-Novo est nommé Sous-Préfet de Pobè en remplacement de M. Moïse HOUNNOU appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 3°. - Le présent décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service des intéressés sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera ./.-

Par le Président de la République

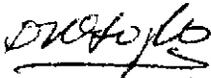
Fait à COTONOU, le 26 MAI 1966

Le Ministre de l'Intérieur, de la  
Sécurité et de la Défense Nationale

  
Général Christophe SOGLO

  
Lt-Colonel Nicéphore AHO

Le Ministre des Finances  
et des Affaires Economiques

  
Nicéphore SOGLO